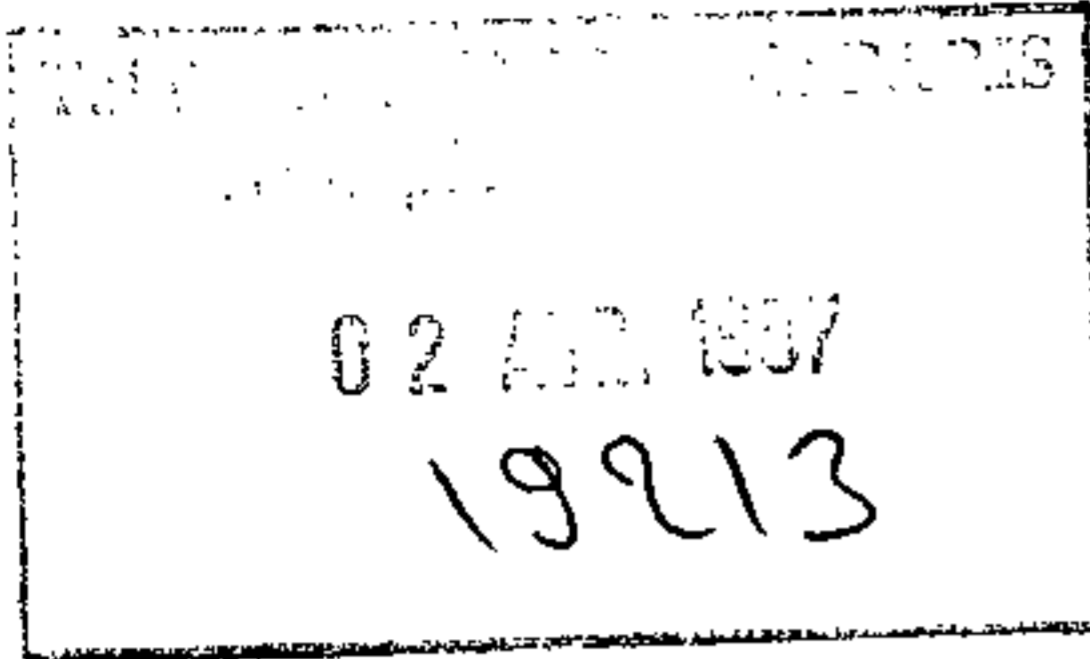


**CILOGER**  
**Société Anonyme à directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 2.250.000 Francs**  
**Siège social : 56, Rue de Lille - 75007 PARIS**  
**R.C.S. Paris B 329 255 046**

84B3556



**Extrait du Procès-verbal**  
**du Conseil de Surveillance**  
**du 28 février 1997**

L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept,  
le vingt-huit février,  
à quinze heures,

.../...

**II - COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE ET AGREMENT D'UNE CESSION D'ACTION**

1) Cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance en remplacement d'un membre démissionnaire.

Le Président informe le Conseil de Surveillance que par lettre en date du 8 janvier 1997, Monsieur Robert MARTIGNAC a donné sa démission de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, personne physique.

De fait, le Président indique que le nombre des conseillers restant en fonction étant supérieur au minimum légal, le Conseil de Surveillance a la faculté, conformément à l'article 137 de la loi du 24 Juillet 1966 et à l'article 26 des statuts de la Société, de procéder à une cooptation à titre provisoire.

En conséquence, il propose au Conseil de coopter Madame Joëlle HUE en qualité de nouveau membre du Conseil pour la durée du mandat du conseiller démissionnaire restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1997.

Le Conseil de Surveillance, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité la cooptation de Madame Joëlle HUE, en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la Société.

.../...

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

  
**Patrice ROSSARD**  
**Président du Conseil de Surveillance**